

YVES RAMBAUX UN PRESIDENT AVEC DES INITIATIVES

D'ancien directeur d'Eurosérum de Port-sur-Saône, à président de l'association « Initiative Haute-Saône », il n'y a qu'un pas. Yves Rambaux l'a franchi en juillet dernier. Depuis il met toute son énergie au service des créateurs et repreneurs d'entreprises du département. Portrait d'un hyperactif au service de l'emploi.

Le jeune retraité est un autodidacte. Né à Vesoul en 1954, après sa scolarité, il obtient son Bac. Jeune homme dynamique, il entre en 1974 comme opérateur en 3x8 chez Eurosérum, spécialisé dans le traitement et le séchage de lactosérum, appelé familièrement « le petit lait ». Transformé en poudre déminéralisée de haute qualité, le produit termine sa route dans les biberons des enfants. Le jeune Yves Rambaux y travaille alors à la production puis, grimpe peu à peu les échelons. En 1980, après un « flottement dans la gestion », selon ses mots, le conseil d'administration actionnaire se sépare de la direction. Devenu chef de poste, Yves Rambaux accepte de se lancer dans l'aventure de la reprise de la société avec quatre de ses collègues. Il se souvient : « c'était un sacré défi que nous avons relevé ensemble. Il a fallu aussi traverser quelques tempêtes. » En effet, l'actionnaire majoritaire d'Eurosérum est alors la coopérative Sodiaal qui possède 51 % des parts de l'entreprise jusqu'en 2001. A la même date, cette dernière se sépare d'Eurosérum, reprise par la société Entremont. La suite, c'est Yves Rambaux, qui l'a raconté : « après la crise du lait et les manifestations agricoles, c'est le président de la république de l'époque, Nicolas Sarkozy, qui a tranché en demandant à Sodiaal de reprendre Entremont. En 2011, Eurosérum est à nouveau dans la course avec seize usines, dispersées en Europe, en Pologne, en Espagne... ». Des usines d'ingrédients laitiers et de surcroît des clients, dont avait en charge Yves Rambaux. Parmi les plus connus, Nestlé, Danone, les leaders mondiaux des laits pour bébés et les premiers à exporter le lait en poudre en Chine. De 2008 à 2010, Yves Rambaux devient directeur général d'Eurosérum puis en 2010, son président directeur général. L'aventure s'arrête à l'âge de la retraite, le 1^{er} août 2017 mais l'homme a encore de l'énergie à revendre. Il reconnaît en toute humilité : « toute ma vie j'ai été curieux et surtout, je me suis toujours remis en cause. C'est indispensable pour évoluer positivement ». Egalement administrateur à la commission des finances à l'Adapei, il a repris en juillet 2018, la présidence de l'association « Initiative Haute-Saône » à Vesoul, hébergée dans les murs de la CCI. Créée par le conseil général en 1998, elle fait partie du premier réseau associatif de financement des créateurs d'entreprise « Initiative France ». Ce réseau regroupe 222 plateformes dans toute la France. Son objectif est de déceler et favoriser l'initiative créatrice d'emploi. Ses missions sont de mobiliser les acteurs économiques locaux (collectivités locales, banques, entreprises, organismes professionnels), en faveur de la création et la reprise d'en-

treprises. L'association met également en place un accompagnement des porteurs de projet de qualité avec un suivi pendant trois années de vie de la nouvelle entreprise. Parmi les missions de « Initiative Haute-Saône », sans doute la plus importante pour les futurs entrepreneurs est le prêt d'honneur, un prêt à taux 0 %. Yves Rambaux le soutient : « Le prêt d'honneur permet aux créateurs ou aux repreneurs d'accroître leurs fonds propres de leur entreprise en leur facilitant l'accès au crédit bancaire. Il doit être mobilisé soit en capital, soit en compte courant. En outre, il doit être accompagné d'un financement bancaire. Il est sans intérêt et ne requiert pas de garantie personnelle, si ce n'est une assurance décès/incapacité/invalidité obligatoire. » Pour y prétendre, un dossier doit être rempli avant d'être présenté devant un comité d'agrément. Un second prêt aide également les créateurs : le prêt Nacre. Une convention a été signée en 2017, entre la caisse des dépôts et consignation, France Active Financement et l'association Initiative Haute-Saône. Renouvelés cette année, huit prêts Nacre à 5000 euros ont été accordés aux bénéficiaires qui sont des demandeurs d'emploi qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise. 1000 à 8000 euros peuvent être accordés. Autre corde à son arc, « Initiative Haute-Saône » peut également délivrer un agrément permettant aux entreprises de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant des versements effectués au profit de l'association.

L'association compte à ce jour 24 adhérents et la seule ombre au tableau, la seule inquiétude pour Yves Rambaux, réside dans le financement de son association pour l'année prochaine. Il s'interroge : « nous devons trouver un budget de fonctionnement en sollicitant la région, les banques, les experts comptables, les communautés de communes, les chambres consulaires également ». Plus de créateurs permet plus d'emplois. L'équation est simple et Yves Rambaux ne demande qu'à la mettre en pratique. Il est aidé par Isabelle Dubail, animatrice plateforme qui gère l'accueil téléphonique, la gestion des dossiers et le relationnel avec les professionnels.

Initiative Haute-Saône, Chez CCI70
Zone Vesoul Technologia, 1, rue Victor-Dollé
70000 Vesoul
Initiativehs70@gmail.fr, tél. 06.81.68.20.70.



Pour Yves Rambaux, l'utilité de « Initiative Haute-Saône » n'est plus à démontrer, mais il faut se battre à chaque exercice pour assurer un soutien bien réel aux créateurs d'entreprise.